

Compte	Intitulé	Comptes	Budget	Différence	Explication
10.3185	Honoraires et frais juridiques	5 600.40	14 000.00	-8 399.60	Budget partiellement utilisé.
11.3011	Traitements	234 488.25	226 800.00	7 688.25	Paiement solde vacances.
11.3111	Achat mobilier et matériel	8 937.20	3 000.00	5 937.20	Achat bureaux Assis-Debout administration + câblage électrique y relatif. Répartition de la charge avec compte 353.3141
11.3650	Aide et dons divers	5 171.60	20 000.00	-14 828.40	Pas de demande d'aide exceptionnelle de la part des entreprises ou de particuliers.
15.3653	Subventions aux sociétés locales	6 600.00	12 000.00	-5 400.00	Subvention à disposition de la municipalité pas complètement utilisée.
16.3170	Réceptions et manifestations	18 710.15	30 000.00	-11 289.85	Budget partiellement utilisé.
16.4066	Taxe de séjour encaissée	-67 232.20	-50 000.00	-17 232.20	Nuitées à l'Hôtel des Bains de Lavey, taxes de séjour (locations privées) et taxes résidences secondaire.
21.4062	Taxes sur les divertissements	-245 566.00	-200 000.00	-45 566.00	Les Bains de Lavey SA , CIPAD et la Jeunesse de Lavey-Morcles versent une taxe en fonction des entrées.
22.3529	Alimentation du fonds de péréquation	466 731.00	414 707.00	52 024.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Il est très difficile d'anticiper les montants à l'avance. Pour le budget la Municipalité se base sur les données transmises par le Canton.
22.4222	Intérêts – Dividendes des titres	-41 871.82	-30 000.00	-11 871.82	Le rendement brut des actions Holdigaz est passé de Fr. 5.- à Fr. 6.-
22.4520	Retour du fonds de péréquation	-677 754.00	-630 949.00	-46 805.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Le retour du fond de péréquation dépend de beaucoup d'inconnues en liens avec la situation financière des autres communes notamment. Toutefois, il se base également sur la situation des recettes relatives à chaque commune.
22.4522	Péréquation dépenses thématiques	-167 381.00	-162 164.00	-5 217.00	Voir 22.4520
32.3146.1	Entretien routes forestières	0.00	6 000.00	-6 000.00	Budget non utilisé.

32.3189	Frais facturés par des tiers	113 273.95	120 000.00	-6 726.05	Les mandats ont été moins nombreux que ceux envisagés lors de l'établissement du budget. Au regard de ces économies, les recettes (ventes et subventions) sont également en baisse.
32.4355	Produit vente de bois	-33 743.40	-24 000.00	-9 743.40	La quantité et la qualité du bois coupé ont été supérieures à ce qui était escompté lors de l'établissement du budget.
32.4516	Participations et subventions	-50 952.50	-72 000.00	21 047.50	Les subventions sont liées aux coupes (voir 32.3189).
33.3320	Amortissement supplémentaire	108 842.05	0.00	108 842.05	Amortissement complet Chalet Brûlé.
352.3124	Frais de chauffage	26 933.20	18 000.00	8 933.20	Modification chaudière avec passage du chauffage à mazout au chauffage à pellets, sans récupération de la fin du stock de mazout contenant des impuretés.
352.3141	Entretien du bâtiment	19 850.75	6 000.00	13 850.75	Travaux non prévisibles de hydrocureur-vidangeur, infiltration en toiture et entretien des installations sanitaires.
352.42710	Location des locaux	-16 552.75	-3 000.00	-13 552.75	Augmentation du nombre de locations.
352.42711	Location abri PC	-16 268.80	-1 000.00	-15 268.80	Augmentation du nombre de locations.
353.3122	Frais de chauffage	0.00	3 000.00	-3 000.00	Chauffage par la PAC, les charges sont dans le compte électricité 353.3123
353.3141	Entretien du bâtiment	12 272.70	4 500.00	7 772.70	Achat bureaux Assis-Debout administration + câblage électrique y relatif. Répartition de la charge avec compte 11.3111. Entretien des installations sanitaires. Mise en place d'une vitre fumée en remplacement de la réception.
353.3320	Amortissement supplémentaire	38 101.00	0.00	38 101.00	Amortissement complet Maison de Commune.
354.3310/20	Amortissement obligatoire et supplémentaire	27 500.00	27 500.00	0.00	Amortissement complet Collège.
358.3109	Frais divers	20 000 00	0.00	20 000.00	Commission de vente Auberge de Morcles.
358.4242	Gains comptable sur immeuble PF	-230 000.00	0.00	-230 000.00	Bénéfice comptable sur vente immeuble.

359.3322.3	Local voirie Morcles, amortissement supplémentaire	17 842.90	0.00	17 842.90	Amortissement complet Local Voirie Morcles.
41.3185	Honoraires et frais d'expertise	910.95	15 000.00	-14 089.05	Budget partiellement utilisé.
43.3011	Traitements	146 604.10	153 400.00	-6 795.90	Départ collaborateur et engagement nouveau collaborateur avec temps d'attente.
43.3114	Achat mach./matériel exploit.	17 161.40	6 500.00	10 661.40	Achat nouvelle faucheuse (avec répartition 2/3 routes et 1/3 parc).
43.3142	Entretien route et chemins	17 986.60	25 000.00	-7 013.40	Charges d'entretien effective 2023.
43.3223	Intérêts dette à long terme	0.00	10 500.00	-10 500.00	Pas de nouvel emprunt avec intérêts.
43.3802	Attribution fonds traversée canal de fuite	31 000.00	0.00	31 000.00	Constitution d'une provision concernant l'attente de préavis à l'actif du bilan.
44.3311	Amortissement place de jeux renouvelée	7 300.00	0.00	7 300.00	Place de jeux terminée en 2023, début d'amortissement.
45.3188	Frais enlèv. des ordures ménagères	83 079.45	90 000.00	-6 920.55	Facturation Cherix Transports SA.
45.3526.1	Frais déchetterie et compostage STEP	68 907.01	63 500.00	5 407.01	Participation communale selon décompte St-Maurice.
45.4342	Taxe élimination ordures ménagères	-131 705.45	-161 200.00	29 494.55	Facturation ordures ménagères 2023 selon charges communales, avec dissolution réserve au bilan, voir compte 45.4812.
45.4342.1	Vente sacs et plombs	-39 294.10	-30 000.00	-9 294.10	Décompte GedeChablais.
45.4812	Prél. au fonds de réserve	12 220.39	0.00	12 220.39	Prélèvement au fonds de réserve pour réduction charges ordures ménagères.
46.3526	Frais épuration eaux usées	48 100.40	40 500.00	7 600.40	Participation communale selon décompte St-Maurice.
46.4342.1	Taxe entretien des collecteurs	-186 394.55	-170 000.00	-16 394.55	Facturation Eau/Egout/Epuration 2023.

46.4342.2	Taxe d'épuration	-122 426.70	-115 000.00	-7 426.70	Facturation Eau/Egout/Epuration 2023.
50.3124	Frais de chauffage	17 955.45	12 000.00	5 955.45	Modification chaudière avec passage chauffage à mazout à chauffage à pellets, sans récupération du fin de stock d'huile de chauffage contenant des impuretés.
51.3188	Frais de transport écolier	25 305.00	35 200.00	-9 895.00	Facturation CarPostal.
51.3522.2	Particip. à l'enseignement St-Maurice et autres	164 645.00	142 300.00	22 345.00	Passage de 54 pour le 1 ^{er} semestre à 61 élèves pour le 2 ^e semestre avec indexation des prix selon IPC de 1149.50 à 1229.- Facturation Commune de St-Maurice.
51.4522	Part. commune Bex enseignement	-12 000.00	-1 500.00	-10 500.00	Facturation 8 élèves pour 2023.
58.3325	Amortissement supplémentaire sub. Invest. Eglise	158 771.96	0.00	158 771.96	Amortissement complet Eglise.
61.3511	Particip. à des charges de sécurité publique	70 746.00	64 715.00	6 031.00	Selon décompte provisoire 2023 péréquation (facture policière).
62.4312	Taxes / émoluments divers	-15 306.00	-9 000.00	-6 306.00	Modification du règlement, inscriptions désormais facturées à CHF 20.- et attestations facturées à CHF 15.-
65.3521	Participation aux frais SDIS	33 207.80	46 200.00	-12 992.20	Participation communale selon comptabilité révisée SDIS.
71.3199	AJE	171 838.30	192 300.00	-20 461.70	Participation communale selon décompte Réseau Accueil de jour des enfants.
72.3515	Part. communale aide sociale	433 944.00	323 713.00	110 231.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Il est très difficile d'anticiper les montants à l'avance. Pour le budget la Municipalité se base sur les données transmises par le Canton.
81.3144	Entretien normal du réseau	30 746.15	40 000.00	-9 253.85	Maintenance et révision.
81.3223	Intérêts dette à long terme	13 185.13	55 300.00	-42 114.87	Pas de nouvel emprunt avec intérêts.
81.4351	Produit de la vente de l'eau	-116 184.35	-100 000.00	-16 184.35	Facturation Eau/Egout/Epuration 2023.
82.3123	Eclairage public – consommation	10 681.85	22 500.00	-11 818.15	Facturation Romande Energie avec moins d'impact d'augmentation que prévu. Remplacement des luminaires en LED.

82.4112.1	Redevance – Taxe usage du sol Usine	-48.15	-5 000.00	4 951.85	Redevance 2023. En 2022, le forage AGEPP SA avait fortement impacté l'augmentation des recettes.
------------------	-------------------------------------	--------	-----------	----------	--

Annexe au préavis 01/2024 Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2023

Ce document fait partie intégrante du préavis.